

Nogaro – Le Sictom Ouest conserve la maîtrise des déchets

Malgré leur augmentation en volume



Nogaro – Le Sictom Ouest conserve la maîtrise des déchets

L'assemblée générale du Sictom Ouest (1) a lieu le 2 mars 2017. Elle approuve successivement les comptes 2016 et le budget 2017.

Budget réalisé en 2016

Les dépenses de fonctionnement réalisées s'élèvent à 4 244 075,22 euros contre 4 476 628,00 prévus. Le montant des charges à caractère général (eau, énergie, carburant, fournitures diverses) est de 1 990 283 euros soit 46,9 %. Elles comprennent la cotisation à Trigone (2) pour 1 497 297 euros. Les charges de personnel s'établissent à 1 889 067 euros soit 43,5 %.

Les recettes de fonctionnement réalisées ont un total de 4 296 877,27 euros contre 4 476 628,00 prévus. Elles sont constituées à 93 % de la taxe sur les ordures ménagères (Teom), soit 3 996 034,10 euros.

Les dépenses d'investissement réalisées s'élèvent à 335 665 euros. Elles sont composées pour 219 415 euros d'immobilisations (travaux de bâtiment) soit 65,3 % et de l'annuité de la dette pour 107 251 euros soit 31,9 %. Annuité qui baissera tendanciellement au cours des dix prochaines années.

Les recettes d'investissement réalisées sont de 523 224,60 euros. On y trouve des opérations d'ordre (dépenses et recettes de même montant) pour 322 340,60 euros et un emprunt pour 120 000 euros.

Le résultat de clôture s'établit à 427 742,71 euros, soit 227 260,17 pour le fonctionnement et 200 482,54 pour l'investissement. Vu qu'il y a un reste à réaliser de 94 000 euros pour cette section investissement, l'excédent en est réduit à 106 482,54 euros.

Budget prévisionnel 2017

Les grandes masses restent à des pourcentages voisins de ceux constatés en 2016. Aux bases de la Teom - probablement augmentées de 1,53 % - sera appliqué le taux de 11,67 % (3), ce qui donnerait une recette de 4 113 294,78 euros. Dans les dépenses de fonctionnement, la cotisation versée à Trigone passera alors de 1 497 297 euros à 1 771 117. Les charges de personnel seront de 1 934 883 euros contre 1 887 045,49.

En dépenses d'investissement – 560 781,54 euros - les immobilisations passent de 219 414,97 euros à 459 453,46, différence due aux 266 453,46 euros affectés à divers travaux et matériels (conteneurs à verre, conteneur de tri sélectif, couvercles jaunes etc.).

(1) Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères (<http://sictomouest.blogspot.fr/>). (2) Syndicat mixte de production d'eau potable et de traitement des déchets du Gers. (3) Contre 11,55 % en 2016.



Thierry Gnecci, trésorier de Nogaro, Lambert Gijsbers et Jacqueline Jacomin (du bureau du Sictom Ouest)



Christian Cuvellier, vice-président et Roger Combres, président du Sictom Ouest